

# Gérer les risques et fuites de données (Bloc de compétences du Titre RNCP "Délégué à la protection des données (DPO)")

SCIENCES JURIDIQUES, POLITIQUES ET SOCIALES



Cette formation s'adresse aux professionnels du droit, de l'informatique ou du management, souhaitant renforcer leur expertise juridique, technique, éthique et managériale afin de piloter et réaliser les actions de formation et sensibilisation sur les règles à respecter auprès des collaborateurs, de la Direction, des opérationnels participant aux opérations de traitement ainsi que de définir et diffuser les bonnes pratiques d'utilisation des données personnelles

---

## PROFIL CONCERNÉ :

JURISTE OU NON-JURISTE, PRINCIPALEMENT PUBLIC AVEC UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

---

## PRIX DE LA FORMATION :

1250 EUROS

**Formation**  
professionnelle  
continue

**Formation  
certifiante**  
Éligible au CPF

**Bloc**  
de compétences

A LA FIN DE LA FORMATION

# CERTIFICAT DE COMPÉTENCE "GÉRER LES RISQUES ET FUITES DE DONNÉES"

Certification enregistrée au RNCP - bloc de compétence du Titre RNCP " Délégué à la protection des données"

## OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

---

### Objectifs de la formation :

Cette formation permet de renforcer ou acquérir les compétences suivantes :

- Gérer les relations avec les autorités de contrôle en répondant à leur sollicitation afin de faciliter leur action
- Evaluer les risques encourus et suscités par les activités et processus de l'organisation en tenant compte de la nature, la portée, le contexte et la finalité des traitement de données pour calibrer les plans d'action proposés à la direction de l'organisation
- Conduire les actions de rectifications des procédures en mobilisant les services concernés et la veille réalisée pour actualiser la conformité et prévenir les fuites de données
- Mettre en œuvre la gestion des risques en intégrant les groupes projets relatifs aux SI et en appliquant les procédures de gestion de risques afin de prévenir les risques de fuite de données
- Déterminer la communication nécessaire auprès des autorités de contrôle et des personnes concernées en s'appuyant sur les obligations légales pour assurer l'autodétermination informationnelle des personnes.
- Diriger la cellule de crise en sollicitant les outils de la communication et les valeurs éthiques de l'organisation pour participer à la reconstruction de la réputation de l'organisation
- Etablir la documentation des violations de données en s'appuyant sur les outils des autorités de contrôle pour assurer la traçabilité des fuites de données
- Conseiller les dirigeants quant aux ajustements des mesures à apporter en s'appuyant sur les évolutions juridiques et technologiques pour prévenir une nouvelle fuite de données
- Réaliser une veille juridique et technique sur le sujet de la protection des données en consultant de nombreuses sources pour déterminer les actions de rectifications à réaliser
- Anticiper les évolutions en analysant les informations juridiques et techniques relatives à la protection des données pour mettre en œuvre une réflexion prospective

### Contenu de la formation :

Module 9 : Gérer une fuite de données

- Découverte des algorithmes et bases de la programmation
- Cybercriminalité
- Définition de la fuite de données
- Techniques de hacking
- Les obligations légales en cas de fuite de données
- Les parties prenantes de la gestion de crise et leur périmètre d'action
- L'autorité de contrôle : laquelle choisir ?, quel est son rôle ?

- Les autorités de lutte contre la cybercriminalité : lesquels ? quels pouvoirs au sein des organisations ?
- Ethique et réputation des organisations
- Les outils de la prospective

#### Module 10 : Prospective

- Responsabilité des hébergeurs et éditeurs de contenu
- Veille documentaire
- RH dématérialisées
- Comparaison responsabilité des RT et ST / responsabilité des hébergeurs et éditeurs de contenu
- Recours civil et pénal en cas de fuite de données
- Une souveraineté du numérique ?
- Valorisation et propriété des données

## **RYTHME ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

---

### **Résultats attendus et modalités d'évaluation :**

Cette formation est validée par :

- > Contrôle continu (25%) : rédaction de notes à la direction mettant en exergue les enjeux de la protection des données.
- > Mise en situation individuelle orale (75%) : jeu de rôle, consistant en une action de sensibilisation et de formation auprès des salariés d'une organisation, observé par un jury d'enseignants et de professionnels présidé par un professionnel. Le bloc ne peut être validée si la note est >10/20

Sanction : Attestation de certification de compétences Bloc « Gérer les risques et fuites de données » du Titre RNCP « Délégué à la protection des données (DPO) »

### **Modalités pédagogiques :**

- La formation se déroule selon les modalités du blended learning mêlant enseignements à distance asynchrones et présentiels consacrés à des séminaires, des ateliers réflexifs et des DPOLab (laboratoire compétence métiers)

### **Equipe pédagogique**

L'équipe est composée d'enseignants-chercheurs, de délégués à la protection des données, de responsables qualité, de DSI, d'auditeurs interne à la protection des données, d'avocats...

## **Exécution de la formation :**

- Formation mixte

## **Rythme de la formation :**

- En semaine
- Cours le jeudi uniquement

## **Durée de la formation :**

- 18 heures à distance et 32h en présentiel soit un total de 50 heures en 2 mois. Les présentiels se déroulent en principe deux jeudis par mois.
- 39h (incluant les 32h de présentiel, les évaluations et les éventuelles conférences complémentaires)

## **Modalités d'entrée / sortie :**

- Dates fixes

## **CONDITIONS D'ADMISSION**

---

### **Public visé :**

- Juriste ou non-juriste, principalement public avec une expérience professionnelle.

### **Conditions spécifiques et pré-requis :**

- La formation est ouverte aux juristes mais aussi au public des disciplines scientifiques, des écoles de commerce et des écoles d'ingénieurs.
- Notre formation s'adresse à des juristes ou non-juristes ayant au moins un niveau équivalent à Bac+3, acquis par diplôme ou par expérience professionnelle.

### **Niveau d'entrée :**

- Niveau 6 (Bac+3/4)

## Modalités et délais d'admission :

- Admission sur dossier
- Date limite d'inscription : 31 mars 2022
- Les inscriptions sont limitées à 20 auditeurs par bloc.

[Candidater](#)

## INFORMATIONS PRATIQUES

---

### Contact formation :

- [Faculté de droit](#)
- 04 26 84 18 53
- [rncp.dpo@univ-catholyon.fr](mailto:rncp.dpo@univ-catholyon.fr)

### Dates de formation :

- du 1<sup>er</sup> mai au 30 juin (+ examen courant juillet)

### Frais pédagogiques :

- 1250 euros

### Comment financer ma formation :

- Plusieurs modes de financement sont possibles pour financer tout ou partie de votre formation en fonction de votre statut et de votre projet professionnel. Certains dispositifs peuvent se cumuler. Nous vous invitons à nous contacter pour obtenir un conseil selon votre situation : [fc@univ-catholyon.fr](mailto:fc@univ-catholyon.fr)
- [Cette offre est éligible à MON COMPTE FORMATION](#)
- [Lire notre article « Quel financement pour mon projet de formation continue ? »](#)

### Certification enregistrée au RNCP :

- Code RNCP : 34776
- [Consulter la fiche](#)

## Lieu de la formation :

- UCLy Campus Saint Paul – 10 place des Archives, 69002 LYON

## Accessibilité

- Les campus Carnot et Saint-Paul sont accessibles aux personnes à mobilité réduite : amphis, salles de TD, salles informatiques, cafétéria, bibliothèque universitaire, secrétariats, toilettes....
- Vous êtes en situation de handicap ? un accompagnement personnalisé et adapté peut être demandé à la [mission handicap](#)

## Mentions légales :

Nom de l'organisme de formation : UCLy

Raison Sociale de l'organisme de formation : AFPICL

N° d'activité de l'organisme de formation : 82690692669

Numéro SIRET de l'organisme de formation : 32693006200145

ORGANISEZ

# VOTRE PARCOURS

Ce bloc de compétences est capitalisable dans le parcours métier :

Titre RNCP

Délégué à la protection des  
données (DPO)

Afin d'acquérir ce diplôme, vous pouvez aussi compléter votre formation avec les blocs suivants :

Certificat de compétence du Titre

ÉLABORER LES POLITIQUES ET STRATÉGIES DE PROTECTION DES

DONNÉES (BLOC DE COMPÉTENCES DU TITRE RNCP "DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES (DPO)")

Certificat de compétence du Titre  
INFORMER, SENSIBILISER ET FORMER LES COLLABORATEURS À LA PROTECTION DES DONNÉES (BLOC DE COMPÉTENCES DU TITRE RNCP "DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES (DPO)")

Certificat de compétence du Titre  
ASSURER LA CONFORMITÉ DES TRAITEMENTS DE DONNÉES (BLOC DE COMPÉTENCES DU TITRE RNCP "DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES (DPO)")

## Contactez-nous

**04 72 32 50 12**

Lundi - Vendredi, 9h - 18h

### **Campus Saint-Paul**

10, place des Archives - 69002 LYON

Métro Perrache (ligne A)

Tramways T2 et T1

### **Campus Carnot**

23, place Carnot - 69002 LYON

Métro Perrache (ligne A)

Tramways T2 et T1

### **Campus Alpes Europe**

25 rue de la Cité - 74000 ANNECY